

# Compte–rendu CTSD et CDEN le 2 septembre 2015

(suivi de la déclaration FO au CTSD et CDEN)

**L'IA** demande si cela pose un problème d'ajouter à l'ordre du jour le règlement type départemental (« point dur »).

**FO** répond que oui : il n'était pas inscrit à l'ordre du jour. Les documents devaient être examinés autour du 15 septembre. Examiner des documents réglementaires contenant un total de 40 pages reçus le lundi soir, à 36 heures du CT, la veille de la rentrée des élèves, nous est impossible (voir aussi déclaration FO).

**Les autres syndicats** n'y voient pas d'inconvénients.

**L'IA** décide d'ajouter ce point à l'ordre du jour .

## I. Carte scolaire :

**L'IA** : l'augmentation des effectifs dans ce département est une évidence. Il est difficile d'établir des prévisions car la métropole toulousaine absorbe énormément de population, plus qu'auparavant. On présentera un bilan lors d'un CDEN. Concernant les ouvertures de la phase précédente j'ai ouvert sur des écoles qui sont finalement en dessous des seuils. Je pourrais fermer et ainsi récupérer 5 ou 6 postes... (aucune précision ne sera apportée). Je maintiens ma décision de ne pas fermer de classe en septembre.

Présentation du bilan des phases précédentes :

– avril : 104 ouvertures ; 27 fermetures ; 14,5 ETP annexes ; 9,5 ETP décharges ; total 101 ETP

– Juin : 31 ouvertures ; 16 fermetures ; 12 ETP annexes ; 2 ETP décharges ; total 29 ETP

L'IA récupère 6 postes non pourvus : RASED : 3 postes de psy ; un maître G en milieu rural circo de St Gaudens , concours corps unifié COPsy–psy scolaire. Il les utilisera pour des créations de classes.

Il reste une marge de manœuvre de 15 à 16 postes. Enfin nous avons 52 surnombres. Pour les écoles où les seuils sont atteints mais où « les effectifs ne sont pas stabilisés », je n'ouvrirai pas. Je mettrai un renfort pédagogique à mi–temps. Le ministère et la cour des comptes refuseraient.

**FO** : demande l'ouverture d'une classe partout où les seuils sont atteints et refuse cette « proposition–décision » qui est destinée à ne pas ouvrir les postes indispensables. Les enseignants existent, les élèves aussi. C'est inégal et injuste de traiter singulièrement des écoles dont les effectifs ne sont plus prévisionnels mais constatés, comptés ! Vous pouvez parfaitement décider d'ouvrir des postes, vous êtes libres de la répartition sur la totalité des postes du département. Au regard du nombre d'écoles concernées (officiellement 6), ouvrir nécessite 6 enseignants au lieu de 3 (donc + 3) sur 5872 emplois. FO confirme ses demandes d'ouvertures et de placer un enseignant à temps complet.

**L'IA** : je ne ferai pas de « cavalerie », « je ne mettrai pas un enseignant à temps complet car je sais ce que feraient les enseignants ». « Si je mets un poste on crée une classe, si je mets un demi–poste on travaille autrement »

## FO a défendu les dossiers confiés.

Quelques exemples illustratifs de la situation catastrophique de la rentrée : (voir aussi bilan de carte scolaire)

René Goscinny mater : les parents manifestaient ; 64 élèves pour 2 classes, commune en forte progression





Résultat du vote en CTSD :        contre → 2 FO  
   abstention → 1 CFDT  
   pour → 6 FSU,UNSA

Résultat du vote en CDEN :        contre → FO  
   abstention → CFDT  
   pour → FSU,UNSA, FCPE, élus locaux

#### **IV. Informations diverses :**

- recrutement des listes complémentaires : 77 sur 96 ont été recrutés sur l'académie
- aucun contractuel n'est recruté pour cette rentrée
- 5 listes complémentaires sont recrutés en Haute-Garonne
- Inéats : nous en prenons 25 (20 déjà fait) en Haute-Garonne et 20 sur deux autres départements.

Le Conseil départemental informe le CDEN :

- le ramassage scolaire passe à moins d'1 km des habitations.
- prévision de la construction de 5 nouveaux collèges d'un calibre de 600 élèves, le 1er à Escalquens.
- Le Conseil départemental assure la maintenance et l'infrastructure du parc informatique.  
*(pour info FO a largement mobilisé en 2015 pour le maintien des emplois des 50 informaticiens du Rectorat).*
- Mise à disposition, en 3 ans, des équipements informatiques pour les élèves des collèges « préfigurateurs » ( Nougaro, Vernant, Badiou, Villefranche de Lauragais).

## ***Déclaration FNEC-FP-FO au CTSD et au CDEN du 2 septembre 2015***

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et messieurs les membres du CTSD,  
Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Le Premier Ministre vient de déclarer dans Les Echos : « Nous devons poursuivre nos réformes. » Il confirme sa politique de «baisse de la dépense publique et du coût du travail» dans le cadre du pacte de responsabilité et il annonce son intention d'aller plus loin dans la remise en cause du code du travail et des droits collectifs. Pour les fonctionnaires le salaire net continue de baisser. Selon l'INSEE ils ont perdu 10% depuis 2010.

Les postes manquent partout, dans les écoles, les établissements, les universités et les services. Les garanties statutaires des personnels sont remises en cause en permanence.

Avec les rythmes scolaires, l'ingérence des collectivités dans les écoles est de plus en plus grande. La réforme territoriale se met en place à marche forcée : des mutualisations sont en marche dans les DSDEN et les rectorats, dans le but de supprimer des services, des postes et de remettre en cause les règles de gestion des personnels. La fusion des rectorats est préparée avec la nomination du Recteur de région à Montpellier.

En dépit du rejet général et massif, Madame la Ministre de l'Éducation nationale persiste et annonce qu'il faut aller jusqu'au bout de la loi de Refondation de l'École décidée il y a 3 ans et qu'il faut généraliser les projets éducatifs de territoires.

Les personnels rejettent également la réforme du collège, ils rejettent la logique du socle commun, ils rejettent les contre-réformes, ils rejettent le gel du point d'indice, ils rejettent la remise en cause des garanties attachées au statut général et aux statuts particuliers.

### **Les conditions de travail deviennent de plus en plus insupportables.**

Avec cette carte scolaire, les effectifs dans les classes continueront d'augmenter.

Nous l'avons déjà démontré, plus de 300 postes manquent par rapport à 2008. A ce stade de la carte scolaire, 91 classes supplémentaires ont été créées par rapport à 2014 alors que l'on attend 2572 élèves, soit une classe par tranche de 28,3 élèves. Les autres créations ont été destinées aux décharges statutaires et aux postes induits par les réformes ministérielles qui continuent d'être rejetées par les enseignants.

Nous le répétons, la baisse des effectifs reste le pilier de la réussite des élèves sur l'ensemble du territoire. L'exigence de 25 élèves maximum par classe demeure. Pour se limiter à la seule revendication « aucune école hors éducation prioritaire à plus de 25 élèves de moyenne », 400 postes sont nécessaires.

Pour Force ouvrière, aucune mesure « nouvelle » ne peut être payée par des fermetures de classes.

La rentrée qui se prépare, ce sont des conditions de travail toujours plus insupportables, un cadre national de l'école de plus en plus maltraité, des garanties statutaires attaquées, des maîtres moins nombreux pour toujours plus d'élèves.

Pour Force Ouvrière,

il faut ouvrir les classes nécessaires et annuler les fermetures,

il faut abandonner la réforme des rythmes scolaires,

il faut abroger la réforme du collège,

il faut stopper la dislocation de l'école,

il faut stopper la territorialisation et les mesures d'austérité,

il faut maintenir notre statut de fonctionnaire d'Etat,

il faut augmenter le point d'indice.

### **Les personnels en ont assez ! Pour la satisfaction des revendications, la grève est à l'ordre du jour.**

D'autre part :

Concernant le règlement départemental type des écoles, nous apprenons lundi soir après la journée de pré-rentrée, à la veille de la rentrée des élèves et des maîtres, qu'il sera soumis au CTSD et au CDEN de ce mercredi sans qu'il ne figure à l'ordre du jour alors qu'il devait être étudié autour du 15 septembre.

Il est impossible, dans de telles conditions, de prendre connaissance et d'analyser les dernières modifications de ce volumineux document à caractère réglementaire.

Ce n'est pas acceptable. Enfin, ce projet reprend de nombreux textes qui mettent en œuvre les réformes

que Force Ouvrière condamne.

En ce qui concerne les modifications des horaires de certaines écoles, vous les arrêtez en plein mois de juillet sans consultation des instances réglementaires.

Force ouvrière ne l'accepte pas. Vous bafouez les règles de la démocratie et la représentativité des élus du personnel, des élus de la république, présents dans les instances.

Plus, en dépit de mon courrier du 21 juillet vous indiquant aussi que ces modifications ne faisaient pas l'unanimité, vous persévérez et maintenez vos arrêtés.

FO demande le retour à la bonne procédure conformément à la loi.

Pour conclure sur l'unique point mentionné dans l'ordre du jour, si nous nous félicitons de votre décision de ne prononcer aucune fermeture en septembre, pour autant, nous vous demandons d'ouvrir l'ensemble des classes nécessaires dès demain et de convoquer les instances après étude des dernières situations.

Force Ouvrière, avec les personnels, ne peut se satisfaire de la dotation de 140 postes. Elle est « très insuffisante ». Le Snudi FO y oppose les revendications des collègues.

Il n'est plus possible de dégrader encore et toujours nos conditions de travail ! Ce n'est ni juste ni légitime.

la force syndicale